

FICHES D'EXERCICES

LE VÉLO MALIN ET SYMPA

À l'attention des élèves et enseignant-e-s
de 5^e et 6^e primaires



TABLE DES MATIÈRES



Avant-propos

Fiche 1 : Les pistes cyclables

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 2 : Sens interdits...Toujours interdits ?

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 3 : La priorité aux carrefours

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 4 : À un rond-point

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 5 : À un rond-point avec une piste cyclable à l'intérieur

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 6 : Rouler à plusieurs

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 7 : À vélo, attention ! (1)

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 8 : À vélo, attention ! (2)

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 9 : Mon vélo et moi

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 10 : Un signal : que faire ? (1)

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 11 : Un signal : que faire ? (2)

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 12 : Un signal : que faire ? (3)

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 13 : Le vélo-labyrinthe

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 14 : Où rouler en agglomération ?

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 15 : Où rouler en dehors des agglomérations ?

Fiche élève

Fiche enseignant·e

Fiche 16 : Mes bonnes résolutions cyclistes

Fiche élève

Fiche enseignant·e





CHER·ÈRE·S ENSEIGNANT·E·S,

Ces fiches d'exercices constituent le prolongement de la brochure "Le vélo malin et sympa", téléchargeable sur <https://webshop.vias.be/fr>

Cette publication a pour objectif de donner aux jeunes cyclistes des informations sur le code de la route et des conseils de conduite préventive. Les exercices proposés dans les fiches vont de pair avec le contenu de la brochure. Ils peuvent donc servir, soit d'introduction aux différents thèmes traités, soit d'évaluation plus tard dans le processus d'apprentissage.

Il s'agit d'exercices de connaissances. Seuls, ils ne suffiront certainement pas à former de jeunes cyclistes "malins et sympas". Les exercices pratiques, en milieu protégé et en rue, doivent naturellement prendre une part importante de l'apprentissage...

Chaque fiche pour l'élève va de pair avec une fiche pour l'enseignant·e où l'on trouve :

- un corrigé des exercices
- des informations relatives au code de la route et à certains aménagements routiers
- des conseils de conduite préventive, annoncés par ce dessin



Chaque fiche peut être travaillée de manière indépendante et dans l'ordre souhaité par l'enseignant·e, excepté la fiche 16 qui intervient à la fin de l'apprentissage ou d'une partie de celui-ci. À noter que les fiches 14 et 15 peuvent constituer des exercices récapitulatifs.

Les fiches (élèves et enseignants) sont téléchargeables gratuitement sur <https://mobilite.wallonie.be> (cliquer sur le logo EMSR)



Nous espérons que cet outil vous sera utile pour préparer vos élèves à une participation responsable à la circulation en tant que cycliste.



La Cellule EMSR (Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière) du SPW Mobilité et Infrastructures.

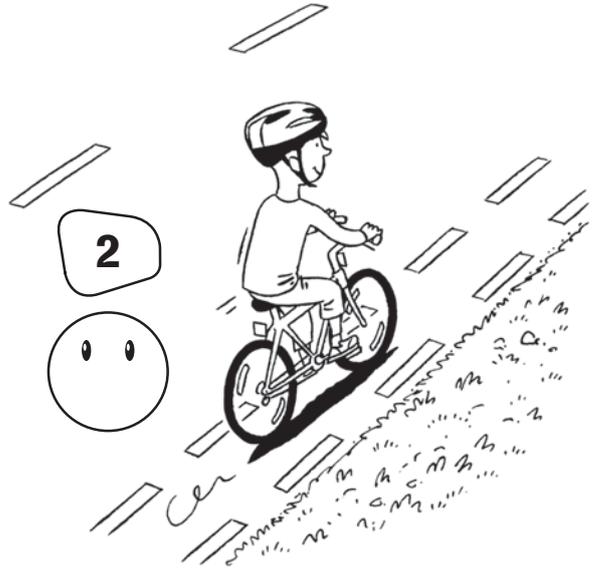


Dessine une bouche souriante si l'enfant peut rouler comme il le fait. Dessine une bouche fâchée s'il ne peut pas. Explique ta réponse sur une autre feuille.

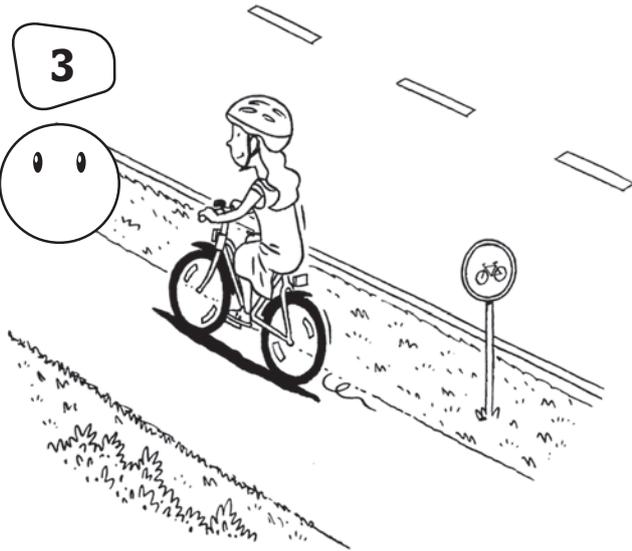
1



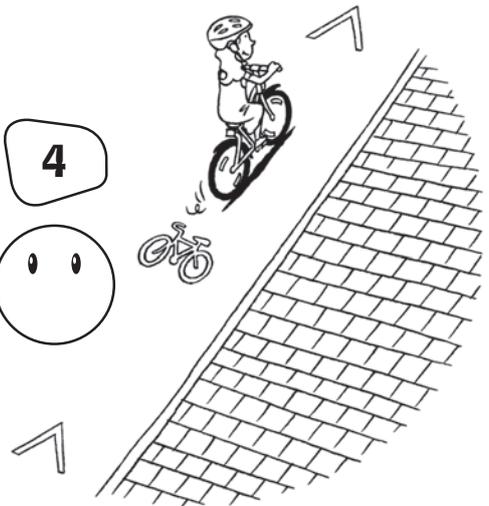
2



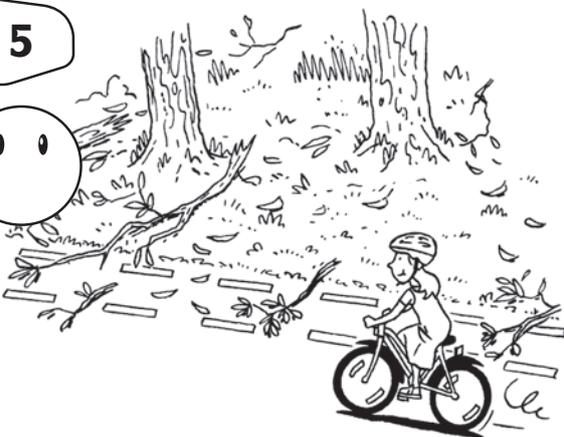
3



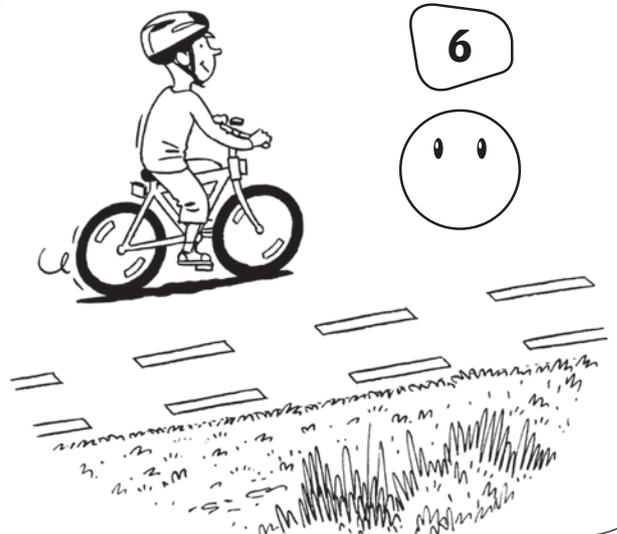
4



5



6





CORRIGÉ



2

Les cyclistes sont obligés de circuler sur la piste cyclable (praticable) simplement marquée au sol par **deux lignes blanches parallèles discontinues** si elle se trouve à **droite** par rapport au sens de leur progression.

3

Les cyclistes sont obligés de rouler sur la piste cyclable (praticable) lorsqu'elle est signalée par ce signal positionné dans le sens de leur progression.



Il s'agit ici d'une piste cyclable bidirectionnelle. Le cycliste doit donc y rouler même si c'est à gauche par rapport à la chaussée.

4

Ce marquage indique une bande suggérée pour les cyclistes (et non une piste cyclable obligatoire). Il rappelle aux automobilistes la présence éventuelle de cyclistes sur cette chaussée.

5

S'il y a des éléments qui rendent la piste cyclable non praticable (trous, boue, débris, branchages...), le cycliste n'est pas obligé de l'emprunter.



1

Les pistes cyclables simplement marquées au sol par **deux lignes blanches parallèles discontinues** ne peuvent être utilisées que si elles se trouvent à **droite** par rapport au sens de progression du cycliste. S'il y a une telle piste uniquement à gauche, alors le cycliste doit rouler à droite sur la chaussée.

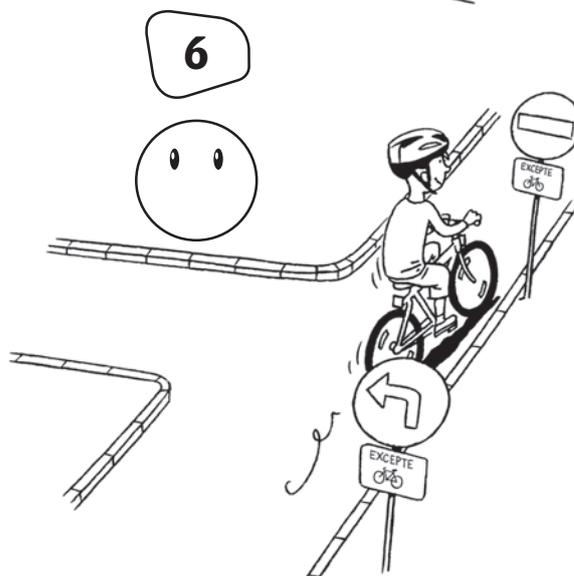
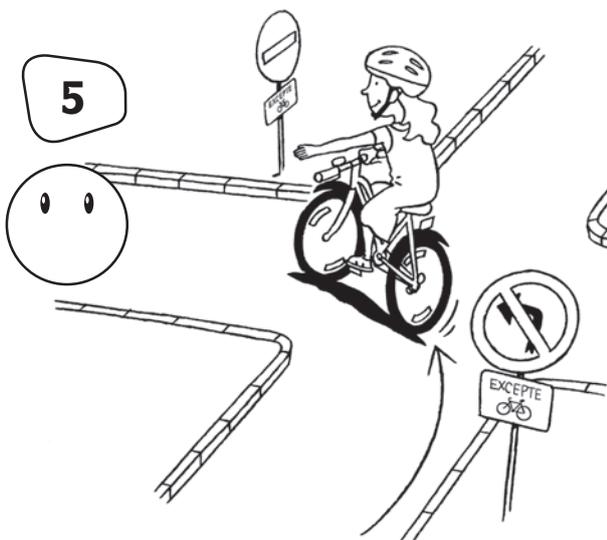
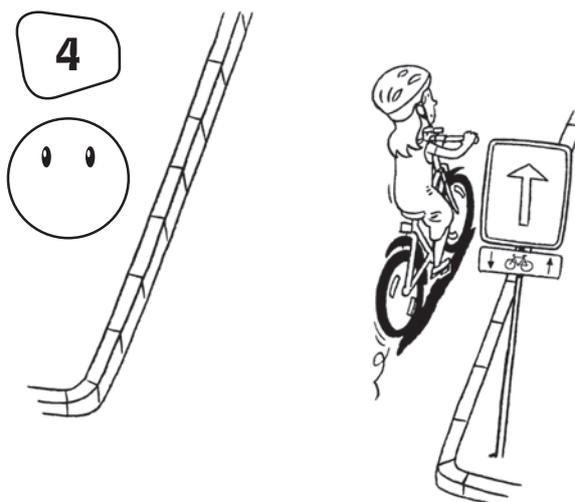
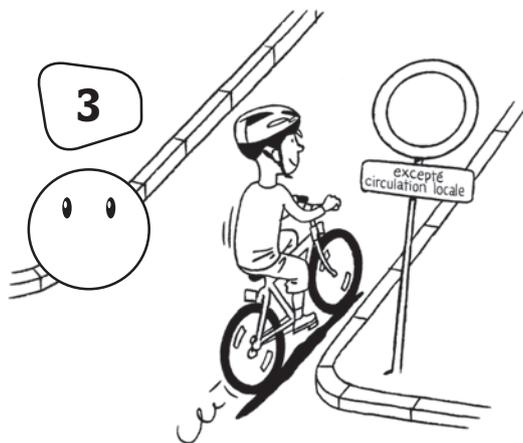
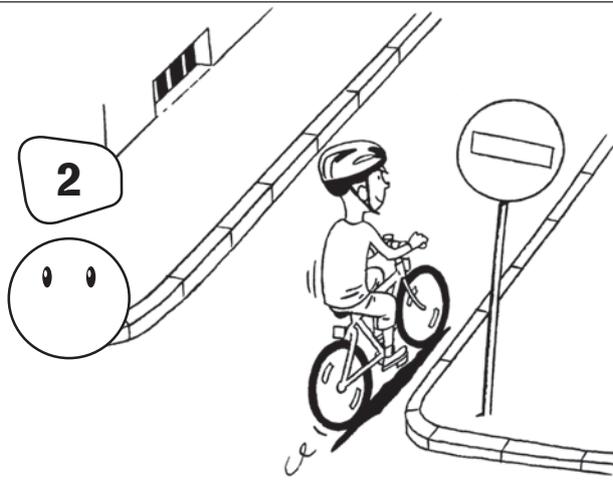
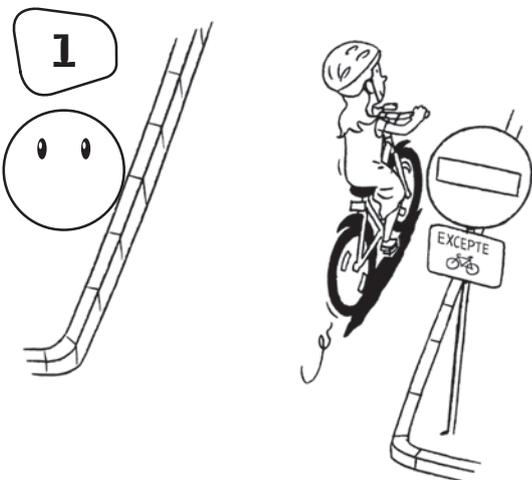
6

Les cyclistes sont obligés de rouler sur la piste cyclable lorsqu'elle est praticable.



SENS INTERDITS... TOUJOURS INTERDITS ?

Dessine une bouche souriante si l'enfant peut rouler comme il le fait. Dessine une bouche fâchée s'il ne peut pas. Explique ta réponse sur une autre feuille.

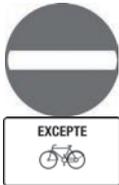




CORRIGÉ



1



Ces deux signaux signifient : sens interdit à tous les conducteurs SAUF aux cyclistes. **A vélo, on peut donc rouler dans ce sens.** On appelle cela un Sens Unique Limité (SUL).



Faire particulièrement attention aux carrefours car certains automobilistes seront surpris par un cycliste roulant dans un sens qui est interdit aux véhicules motorisés : ralentir et se tenir prêt à freiner.

3



Ces deux signaux signifient : accès interdit, dans les deux sens, à tous les conducteurs SAUF ceux qui sont en circulation locale : les riverains, leurs visiteurs et ceux qui viennent effectuer des livraisons. **Les cyclistes, quant à eux, peuvent toujours rouler dans cette rue.**

4



Ces deux signaux signifient : **sens unique pour tous les conducteurs EXCEPTÉ les cyclistes.** Le petit panneau avec le logo du vélo et les deux flèches prévient les conducteurs qu'ils risquent de rencontrer des cyclistes en sens inverse.

5



Ces deux signaux interdisent à tous les conducteurs EXCEPTÉ les cyclistes de tourner dans le sens indiqué par la flèche. Contrairement aux autres conducteurs, **les cyclistes peuvent donc tourner dans le sens indiqué par la flèche.**

6



Ces deux signaux obligent tous les conducteurs EXCEPTÉ les cyclistes à suivre la direction indiquée par la flèche. Contrairement aux autres conducteurs, **les cyclistes ne sont donc pas obligés de suivre la direction indiquée par la flèche.**



Rouler bien à droite dans un SUL. Chercher le regard des conducteurs que croise le cycliste "à contresens". Certains conducteurs distraits oublient en effet que les vélos, eux, peuvent circuler dans les 2 sens dans une telle rue et qu'ils risquent donc de rencontrer des cyclistes en sens inverse. Pour la même raison : ralentir et être particulièrement vigilant aux carrefours, même lorsque le cycliste y a la priorité.

Les SUL ont pour but de promouvoir la pratique du vélo en évitant aux cyclistes les détours et en améliorant leur sécurité. Les sens uniques "ordinaires" imposent en effet parfois des détours qui demandent beaucoup plus d'énergie aux cyclistes qu'aux usagers motorisés et risquent donc de les décourager. En outre, pour éviter les sens uniques, les cyclistes sont souvent obligés d'emprunter des rues denses et non aménagées de manière optimale ou de traverser des carrefours dangereux. L'instauration de SUL leur permet alors d'opter pour un itinéraire plus sûr.

Contrairement à certaines idées reçues, le SUL est favorable à la sécurité des cyclistes.



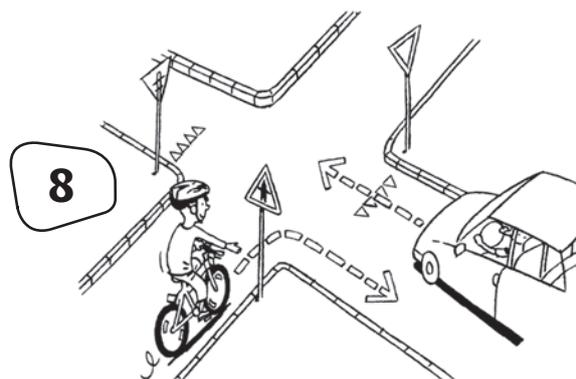
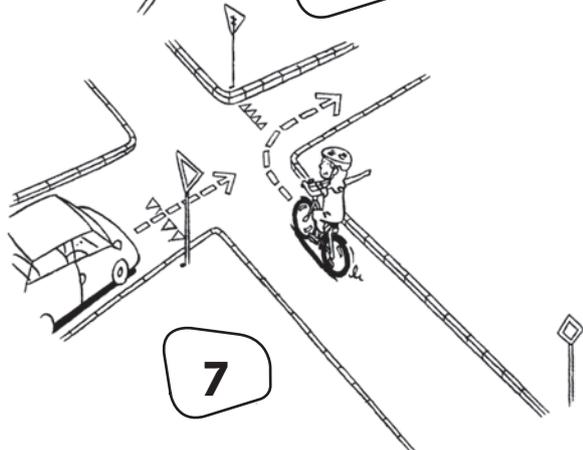
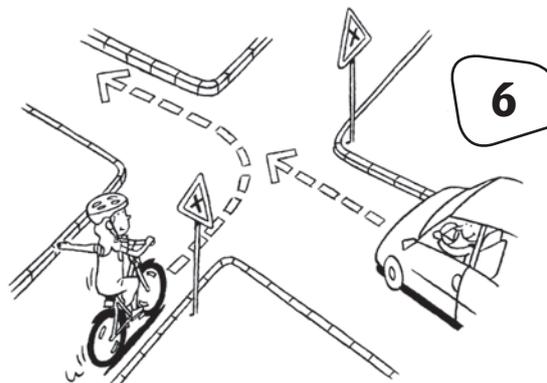
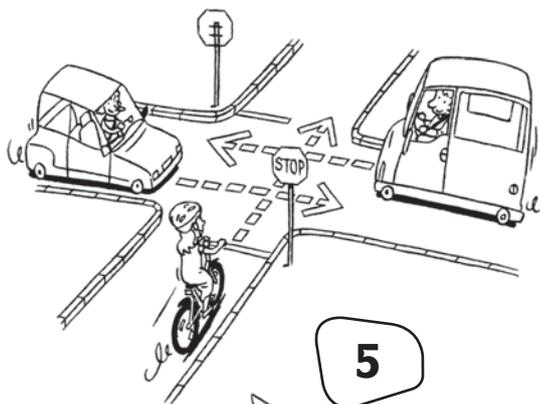
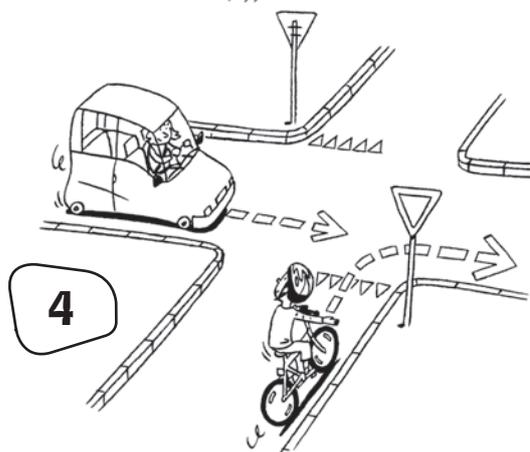
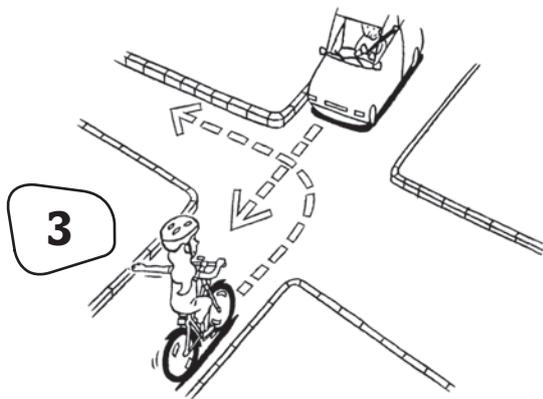
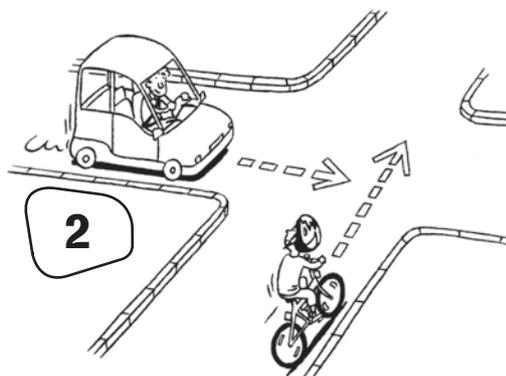
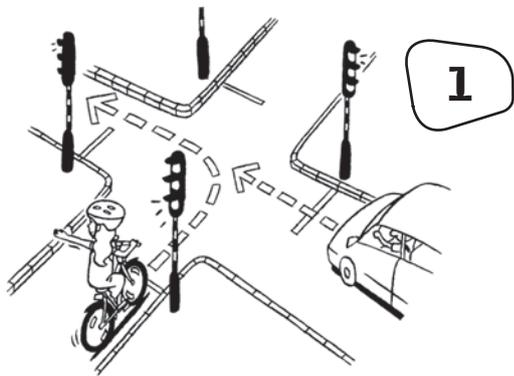
2



Ce signal signifie : sens interdit à tous les conducteurs. Le cycliste est un conducteur et ne peut donc rouler dans ce sens dans cette rue. Pour continuer dans cette rue, le cycliste doit mettre pied à terre et marcher le vélo à la main.



Sur chaque dessin, colorie en vert la flèche devant le cycliste s'il peut passer le premier.
S'il doit laisser passer la (les) voiture (s), trace devant le cycliste une ligne d'arrêt rouge.





QUI A PRIORITÉ ?

- 1 La cycliste car le feu est vert pour elle.
- 2 Le cycliste car il a la priorité de droite.
- 3 La voiture car elle continue tout droit tandis que la cycliste tourne à gauche (effectue une manœuvre).
- 4 La voiture car le signal impose au cycliste de céder le passage.
- 5 La voiture et la camionnette car le signal STOP impose à la cycliste de s'arrêter et de céder le passage.
- 6 La voiture car elle arrive à droite de la cycliste. Le signal rappelle que c'est la priorité de droite qui est en vigueur à ce carrefour.
- 7 La cycliste car elle circule sur une voie prioritaire. La voiture doit respecter le signal qui lui impose de céder le passage.
- 8 Le cycliste car le signal lui donne la priorité à ce carrefour.



À chaque carrefour, le cycliste doit se tenir sur ses gardes car en cas d'accident, c'est lui le plus vulnérable : il n'a pas de carrosserie pour se protéger !

Que faire ? Chercher à **croiser le regard** de l'autre conducteur. Cela peut aider le cycliste à comprendre ce que cet autre conducteur va faire : le laisser passer ou passer d'abord. Parfois, par un geste du bras ou de la tête, ce conducteur confirmera au cycliste qu'il l'a bien vu et qu'il va le laisser passer. En cas de doute, ralentir et si nécessaire, laisser passer l'autre, même si celui-ci n'a pas la priorité.

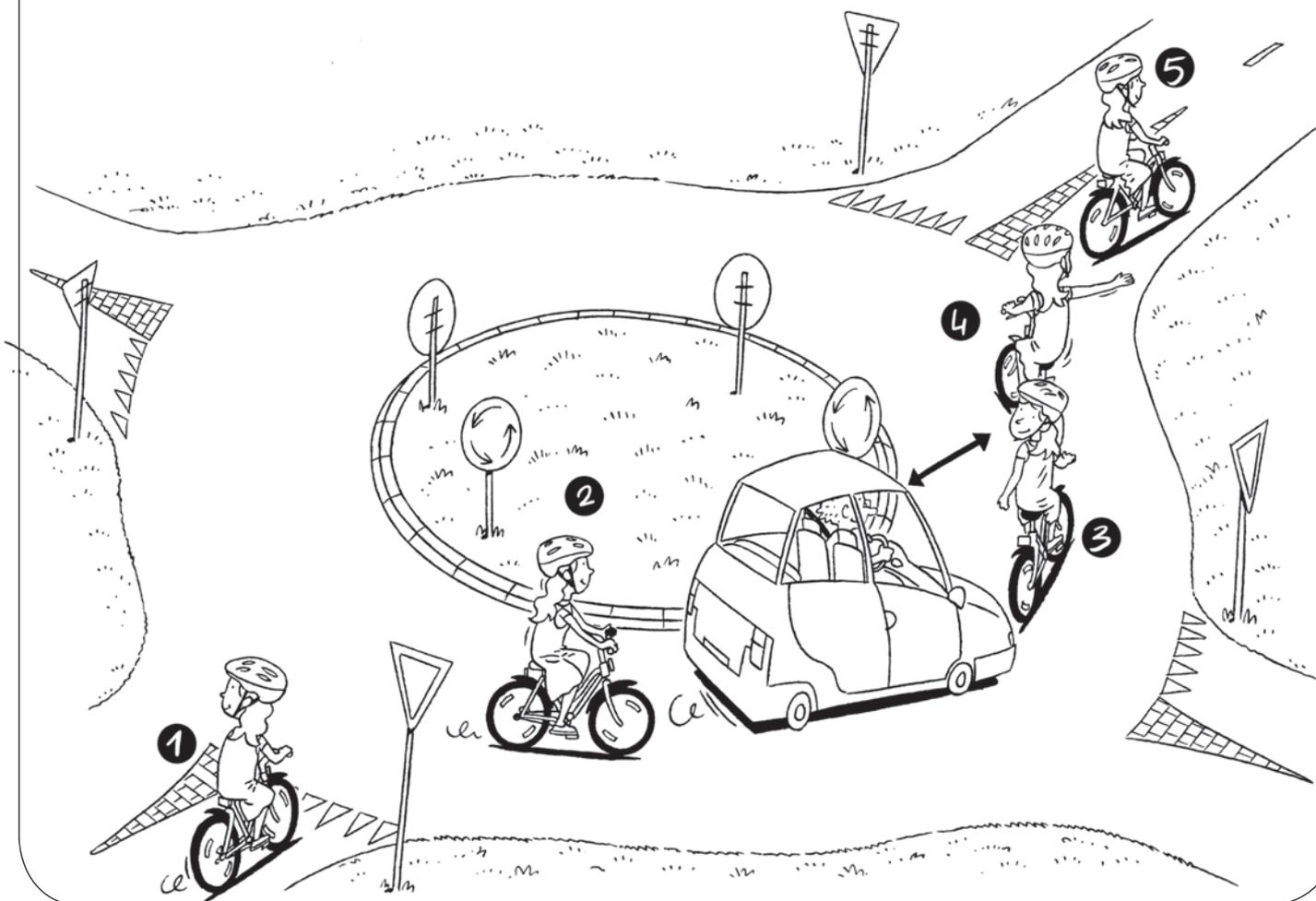
PRIORITÉ N'ÉGALE PAS SÉCURITÉ !

4 FICHE ÉLÈVE À UN ROND-POINT



Donne un numéro à chaque phrase pour les remettre dans l'ordre.

- Lisa tend le bras droit.
- Lisa observe le trafic. Elle regarde dans le rond-point et derrière elle. Quand la voie est libre, elle entre dans le rond-point.
- Lisa veut sortir du rond-point. Elle vérifie que les conducteurs qui la suivent ne vont pas lui couper la route en voulant sortir du rond-point avant elle.
- Lisa remet son bras sur le guidon et tourne pour sortir du rond-point.
- Lisa roule dans le rond-point. Elle roule au milieu de sa bande de circulation. Ainsi, elle est bien visible. Cela empêche qu'une voiture la dépasse et lui coupe la route pour sortir du rond-point.



CORRIGÉ

- 1 Lisa observe le trafic. Elle regarde dans le rond-point et derrière elle. Quand la voie est libre, elle entre dans le rond-point.
- 2 Lisa roule dans le rond-point. Elle roule au milieu de sa bande de circulation. Ainsi, elle est bien visible. Cela empêche qu'une voiture la dépasse et lui coupe la route pour sortir du rond-point.
- 3 Lisa veut sortir du rond-point. Elle vérifie que les conducteurs qui la suivent ne vont pas lui couper la route en voulant sortir du rond-point avant elle.
- 4 Lisa tend le bras droit.
- 5 Lisa remet son bras sur le guidon et tourne pour sortir du rond-point.



Un rond-point est un aménagement où les conducteurs circulant dans l'anneau ont d'office priorité sur ceux qui veulent y entrer.



Le rond-point, quand il est compact et bien conçu, offre de nombreux avantages par rapport aux carrefours traditionnels :

- Il permet de réduire le nombre de points de conflits potentiels entre usagers (risques d'accidents).
- Les vitesses sont réduites.
- Les mouvements à effectuer par les usagers sont faciles à comprendre.

Pour entrer dans le rond-point, le cycliste doit céder le passage aux conducteurs qui y circulent déjà. Il doit au besoin ralentir, voire s'arrêter en fonction de la situation. Lorsque la voie est libre, le cycliste s'engage dans le rond-point.



Le cycliste a tout intérêt à rouler au centre de la bande de circulation. "**La sécurité est au centre**", tel est le slogan d'une campagne menée en Suisse par l'ATE¹. Cette position rend le cycliste plus visible pour les conducteurs qui circulent dans l'anneau et ceux qui veulent y entrer ou en sortir.

Dans le rond-point, le cycliste est prioritaire par rapport aux véhicules qui veulent y entrer ou en sortir. On conseille néanmoins au cycliste de vérifier à chaque intersection que les autres conducteurs le laissent effectivement passer.

Lorsqu'il veut quitter le rond-point, le cycliste doit indiquer, si possible, son intention en tendant le bras droit.

¹ Association Transports et Environnement

L'UTILISATION D'UN ROND-POINT À PLUSIEURS BANDES N'EST PAS RECOMMANDÉE POUR DE JEUNES CYCLISTES !



À UN ROND-POINT AVEC UNE PISTE CYCLABLE À L'INTÉRIEUR

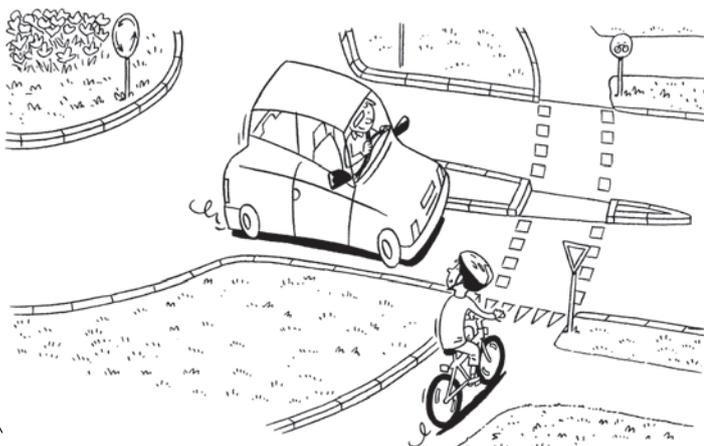
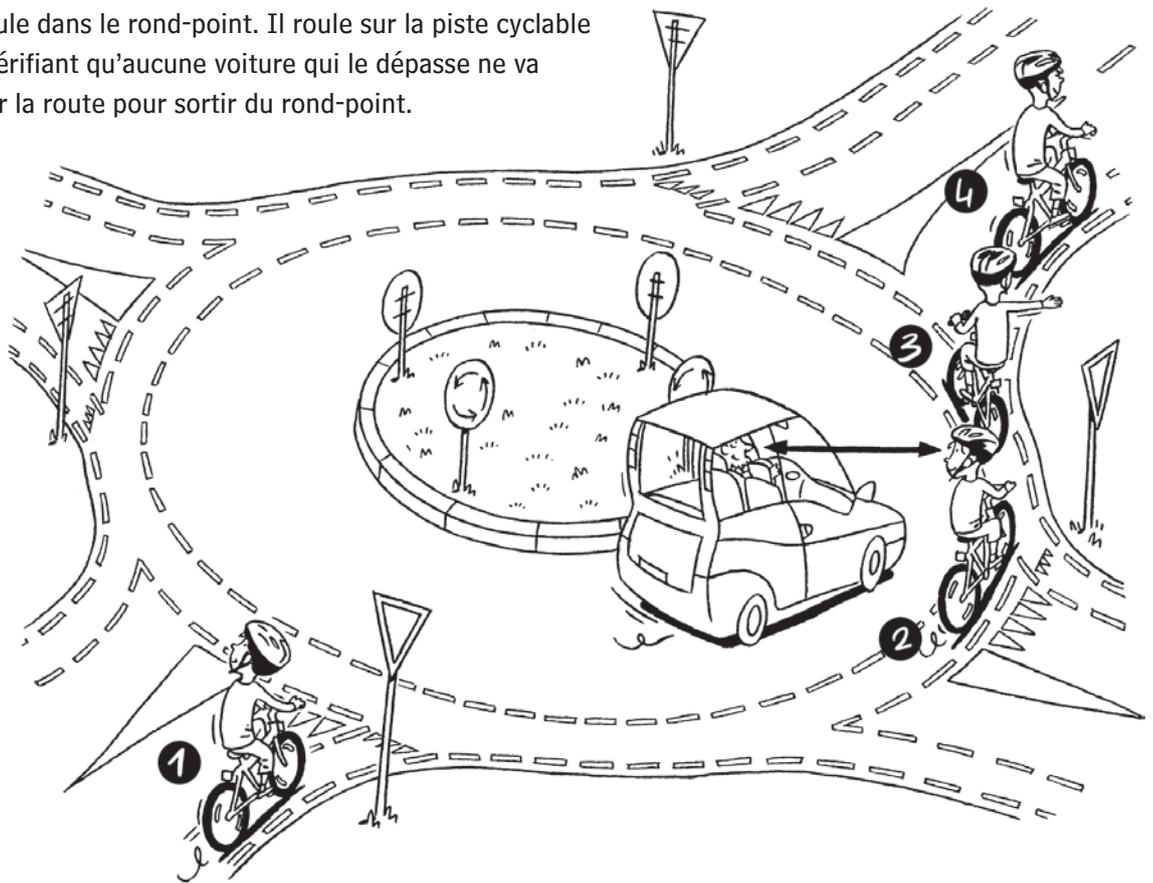
Donne un numéro à chaque phrase pour les remettre dans l'ordre.

Elyass tend le bras droit.

Elyass observe le trafic. Il regarde dans le rond-point et derrière lui.
Quand la voie est libre, il entre dans le rond-point et roule sur la piste cyclable.

Elyass repose la main sur le guidon et tourne pour sortir du rond-point.

Elyass roule dans le rond-point. Il roule sur la piste cyclable
tout en vérifiant qu'aucune voiture qui le dépasse ne va
lui couper la route pour sortir du rond-point.



Et ici? Qui a priorité?

- C'est
qui peut passer en premier.
- C'est
qui doit laisser passer
parce que



CORRIGÉ

- 1 Elyass observe le trafic. Il regarde dans le rond-point et derrière lui. Quand la voie est libre, il entre dans le rond-point et roule sur la piste cyclable.
- 2 Elyass roule dans le rond-point. Il roule sur la piste cyclable tout en vérifiant qu'aucune voiture qui le dépasse ne va lui couper la route pour sortir du rond-point.
- 3 Elyass tend le bras droit.
- 4 Elyass repose la main sur le guidon et tourne pour sortir du rond-point.

Et ici? Qui a priorité?

- C'est *la voiture* qui peut passer en premier.
- C'est *le cycliste* qui doit laisser passer *la voiture* parce que *le signal lui indique qu'il doit céder le passage.*

Un rond-point est un aménagement où les conducteurs circulant dans l'anneau ont d'office priorité sur ceux qui veulent y entrer.



Le rond-point, quand il est compact et bien conçu, offre de nombreux avantages par rapport aux carrefours traditionnels :

- Il permet de réduire le nombre de points de conflits potentiels entre usagers (risques d'accidents).
- Les vitesses sont réduites.
- Les mouvements à effectuer par les usagers sont faciles à comprendre.

Pour entrer dans le rond-point, le cycliste doit céder le passage aux conducteurs qui y circulent déjà. Il doit au besoin ralentir, voire s'arrêter en fonction de la situation. Lorsque la voie est libre, le cycliste s'engage dans le rond-point.

Sur la piste cyclable dans le rond-point, le cycliste est prioritaire par rapport aux véhicules qui veulent entrer dans le rond-point ou en sortir. Mais on conseille au cycliste de vérifier à chaque intersection que les autres conducteurs le laissent effectivement passer. Au besoin, le cycliste peut indiquer son intention de continuer à circuler dans le rond-point en tendant le bras devant lui.

Lorsqu'il veut quitter le rond-point, le cycliste doit indiquer, si possible, son intention en tendant le bras droit.

Les ronds-points avec une piste cyclable dans l'anneau offrent paradoxalement une moins grande sécurité aux cyclistes que les ronds-points sans piste cyclable. En effet, lorsqu'il y a une piste cyclable, le cycliste est obligé d'y circuler si elle est praticable. Il roule alors très à droite dans l'anneau. Cette position le rend moins visible pour les autres conducteurs que dans les cas où il peut rouler au centre de l'anneau.



Apprendre aux élèves à redoubler de prudence dans de tels ronds-points. Si nécessaire, leur recommander de descendre de vélo et de franchir le rond-point le vélo à la main, en traversant les branches successives comme un piéton.



Rouler sur la chaussée à deux l'un-e à côté de l'autre, c'est souvent permis.

Entoure la bonne réponse.

On appelle ça rouler :

à deux de front

en rangs

sur les flancs

Parfois, il est interdit de rouler l'un à côté de l'autre. On doit alors rouler l'un derrière l'autre. On appelle ça rouler :

en file chinoise

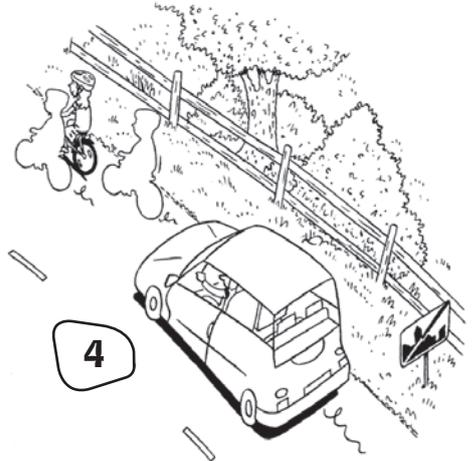
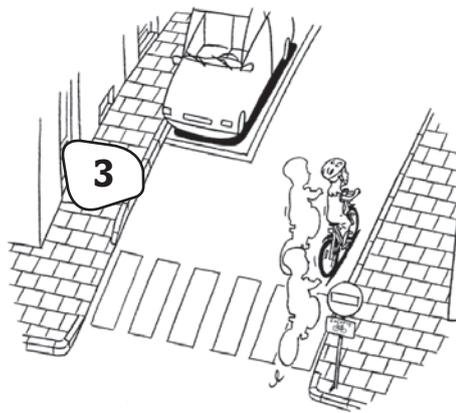
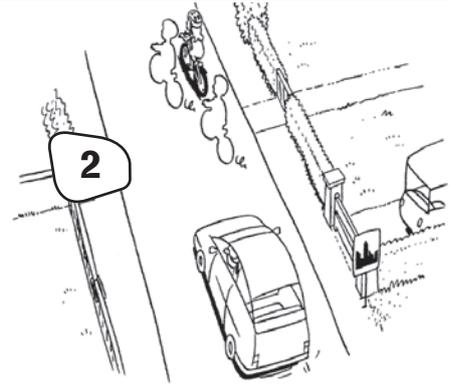
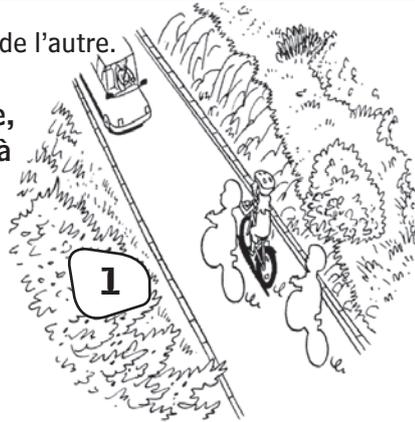
en rangs indiens

en file indienne

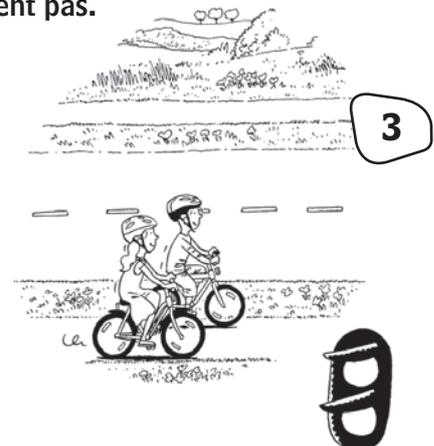
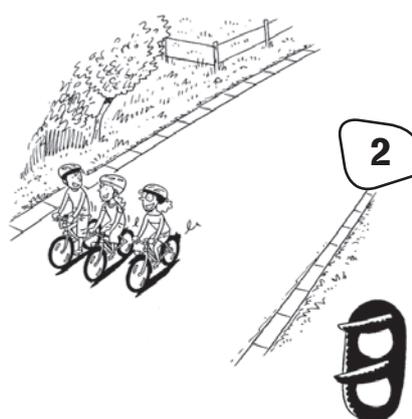
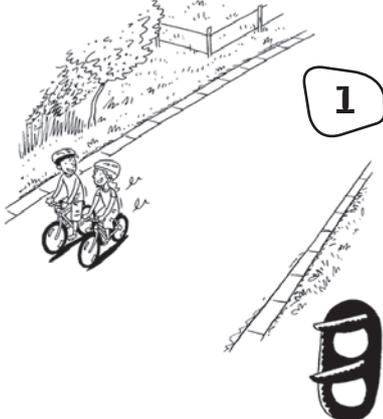
Simon et Ambre roulent l'un à côté de l'autre.

S'ils peuvent continuer à le faire, colorie en vert Simon qui roule à côté de son amie.

S'ils doivent se replacer l'un derrière l'autre, colorie en vert Simon qui pédale derrière son amie et trace une croix sur sa silhouette à côté d'Ambre.



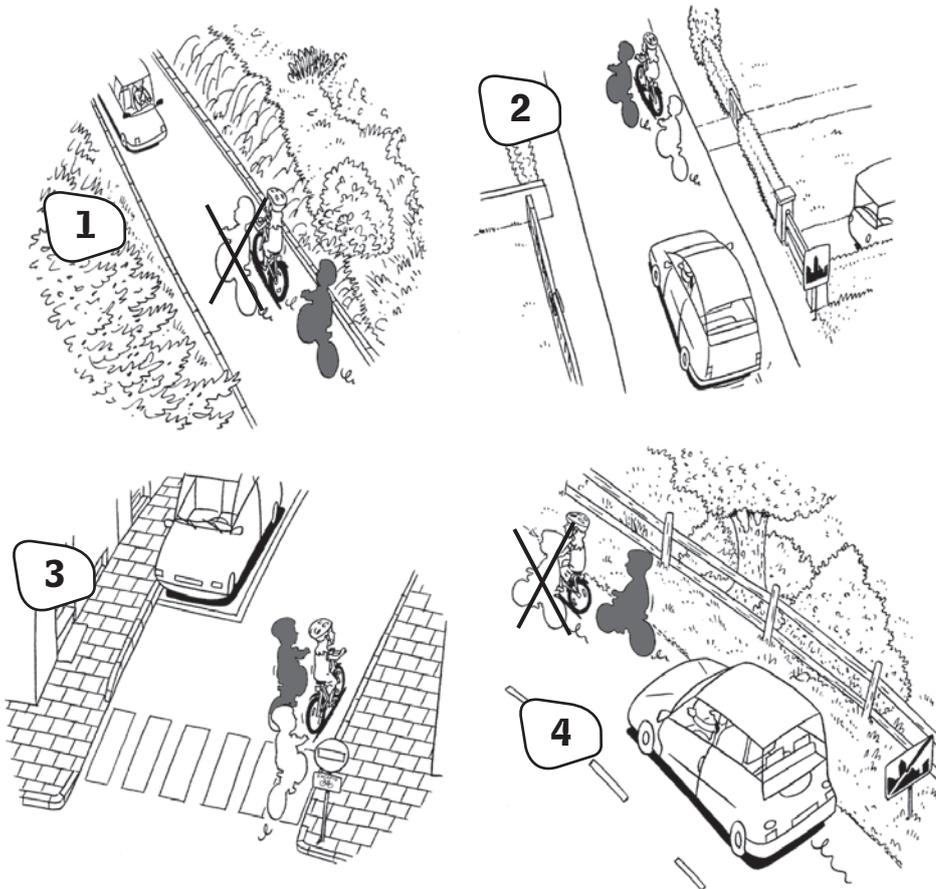
Regarde ces situations. Colorie en vert le feu des dessins où les jeunes cyclistes peuvent rouler comme ils le font. Colorie en rouge le feu des dessins où les enfants ne peuvent pas.





CORRIGÉ

Rouler sur la chaussée à deux l'un-e à côté de l'autre, on appelle ça **rouler à deux de front**.
Rouler l'un derrière l'autre, c'est **rouler en file indienne**.



1 feu vert

2 feu rouge

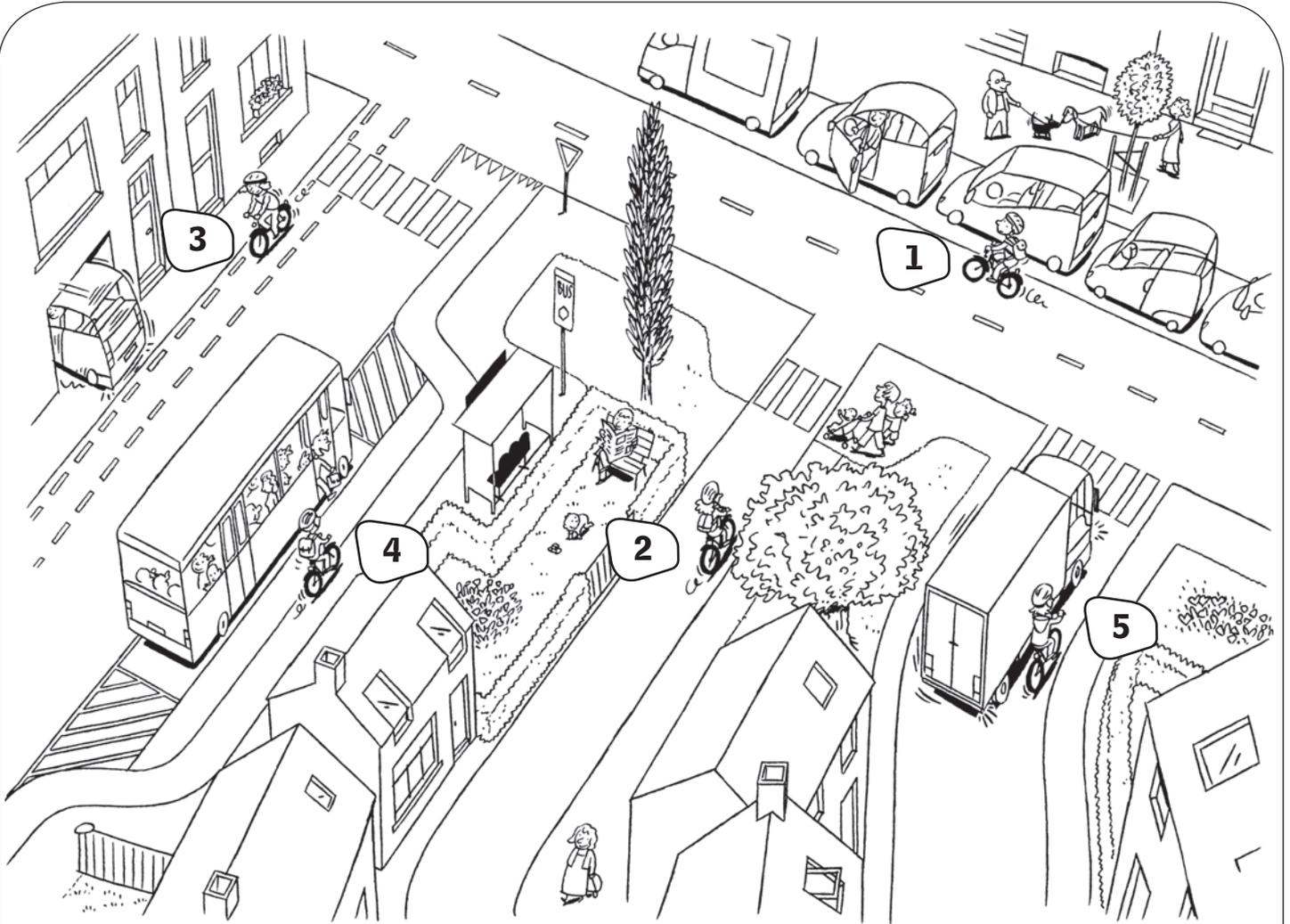
3 feu vert

Les cyclistes peuvent rouler à deux de front sur la chaussée, SAUF si le croisement avec un véhicule venant d'en face est impossible.



En outre, en dehors des agglomérations, les cyclistes doivent aussi se replacer en file indienne si un véhicule arrive par l'arrière (à cause du danger dû aux vitesses plus élevées des véhicules hors agglomération).

Les cyclistes peuvent rouler à deux de front sur la piste cyclable, à condition de ne pas gêner les autres deux-roues qui y circulent (lors d'un dépassement ou d'un croisement s'il s'agit d'une piste cyclable bidirectionnelle).



	Quel est le danger pour le cycliste ?	Que ferais-tu à sa place ?
Cycliste 1		
Cycliste 2		
Cycliste 3		
Cycliste 4		
Cycliste 5		



CORRIGÉ

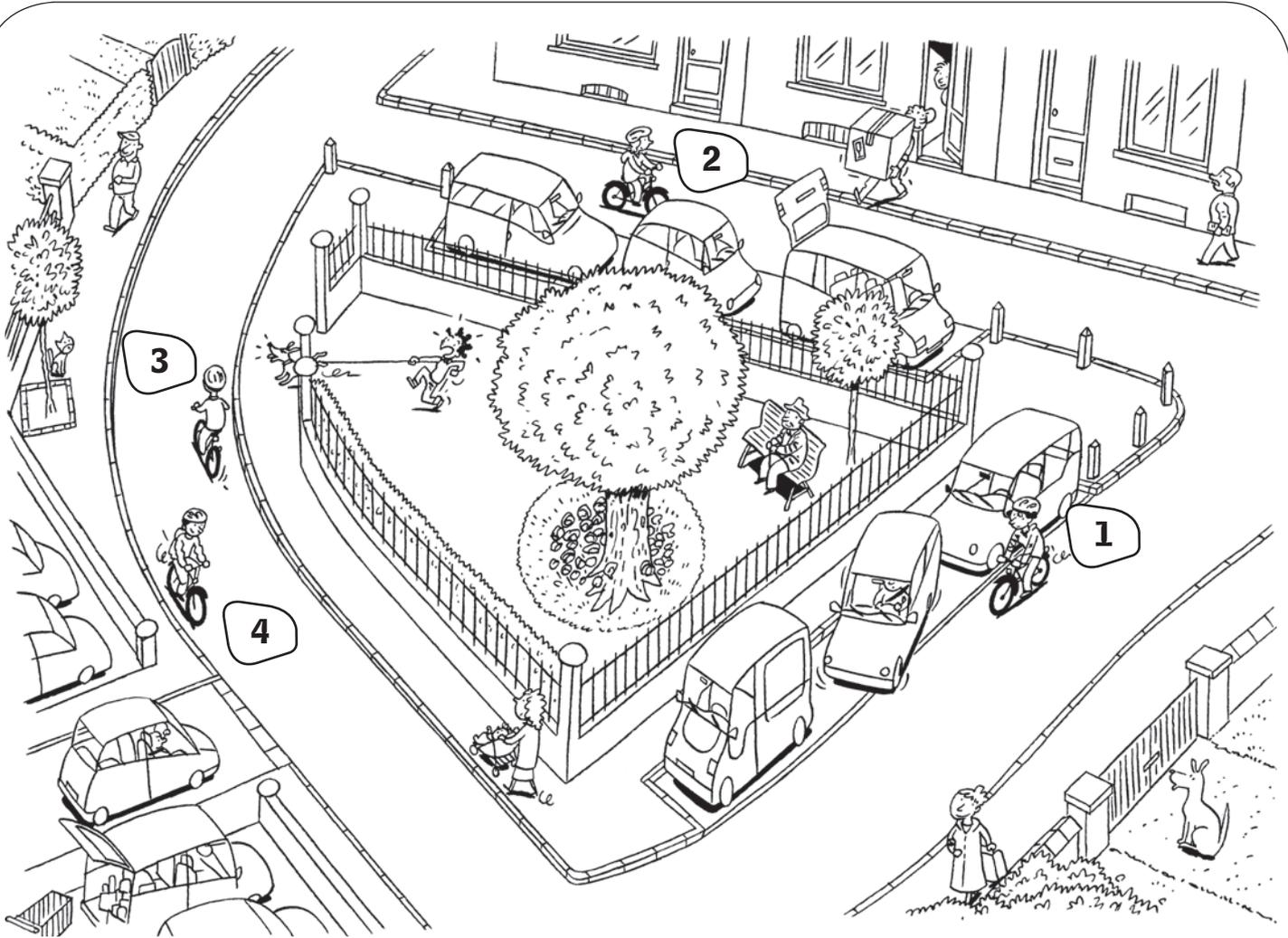
	Quel est le danger pour le cycliste ?	Que ferais-tu à sa place ?
Cycliste 1	<i>Un conducteur ouvre sa portière et risque de faire tomber le cycliste.</i>	<i>Ralentir. Vérifier qu'aucune voiture n'approche par l'arrière et me déporter sur la gauche. Si pas possible : freiner pour m'arrêter net.</i>
Cycliste 2	<i>Des piétons arrivent près du passage pour piétons.</i>	<i>M'arrêter pour laisser traverser les piétons qui sont prioritaires sur un passage pour piétons.</i>
Cycliste 3	<i>Une voiture sort d'un garage en reculant. Le conducteur risque de ne pas voir le cycliste et de continuer à reculer.</i>	<i>Ralentir et si besoin m'arrêter pour laisser passer la voiture. Continuer ma route si le conducteur de la voiture a croisé mon regard et m'a indiqué qu'il me laissait passer.</i>
Cycliste 4	<i>Des passagers descendent du bus et risquent de couper la route au cycliste.</i>	<i>Ralentir et si besoin m'arrêter car les piétons risquent de venir sur la piste cyclable. Si les piétons me montrent qu'ils m'ont bien vu et vont me laisser passer, continuer ma route.</i>
Cycliste 5	<i>Le camion va tourner à droite. Le chauffeur ne voit pas le cycliste à cause des angles morts. Le cycliste court un grand danger : il risque d'être coincé par le camion qui tourne.</i>	<i>Rouler loin derrière le camion. Si nécessaire, ralentir pour le laisser terminer sa manœuvre.</i>



Un cycliste doit "regarder et écouter malin".

Pour chaque situation à risque qu'il rencontre (qu'il voit ou qu'il entend), les questions à se poser sont :

- Est-ce que l'autre m'a vu ?
- Que va-t-il faire ? / Va-t-il me laisser passer ?
- Quelle est ma décision ?
 1. Je continue car je vois que je peux le faire sans danger.
 2. Je freine (ou je m'arrête) pour le laisser passer.
 3. Je fais un écart (après avoir regardé derrière moi et m'être assuré que je peux le faire sans danger).



	Quel est le danger pour le cycliste ?	Que ferais-tu à sa place ?
Cycliste 1		
Cycliste 2		
Cycliste 3		
Cycliste 4		



CORRIGÉ

	Quel est le danger pour le cycliste ?	Que ferais-tu à sa place ?
Cycliste 1	Une voiture quitte son endroit de stationnement. Indicateurs: quelqu'un au volant, moteur qui tourne, roues tournées vers la chaussée.	Ralentir (si besoin m'arrêter) et laisser passer la voiture ou bien me déporter vers la gauche après avoir vérifié qu'aucun véhicule ne me suit.
Cycliste 2	Un piéton commence à traverser. Il ne voit pas bien devant lui à cause de la grosse caisse qu'il porte.	Ralentir, actionner ma sonnette.
Cycliste 3	Un chien sort du parc en courant. La personne qui le tient en laisse le maîtrise difficilement. Le chien va peut être surgir sur la route et faire tomber le cycliste.	Ralentir. Être prêt à m'arrêter ou faire un écart (après avoir regardé derrière moi si la voie est libre).
Cycliste 4	Une voiture attend pour sortir du parking. Le conducteur a-t-il bien vu le cycliste? Va-t-il le laisser passer ?	Ralentir. Être prêt à m'arrêter si nécessaire. Essayer de croiser le regard du conducteur.



Un cycliste doit "regarder et écouter malin".

Pour chaque situation à risque qu'il rencontre (qu'il voit ou qu'il entend), les questions à se poser sont :

- Est-ce que l'autre m'a vu ?
- Que va-t-il faire ? / Va-t-il me laisser passer ?
- Quelle est ma décision ?
 1. Je continue car je vois que je peux le faire sans danger.
 2. Je freine (ou je m'arrête) pour le laisser passer.
 3. Je fais un écart (après avoir regardé derrière moi et m'être assuré que je peux le faire sans danger).

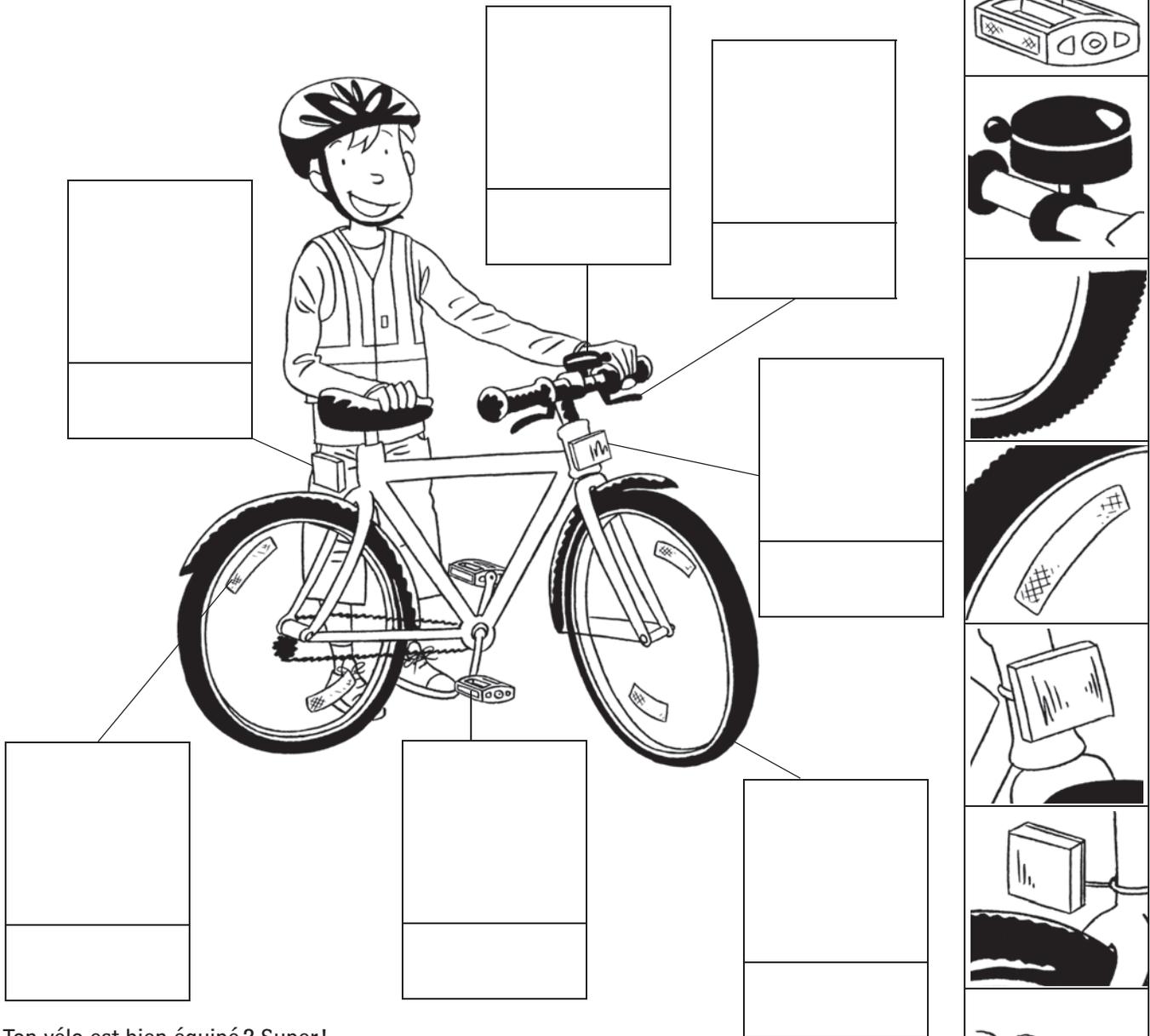


Ta sécurité commence par un vélo en bon état et bien équipé : vérifie l'état de la selle, du guidon, de la fourche, du cadre, de la chaîne, des pédales.

Un vélo doit, en plus, être équipé d'objets indispensables à ta sécurité : deux freins / un catadioptre rouge / un catadioptre blanc / des catadioptres jaunes ou orange / des bandes réfléchissantes / une sonnette.

Découpe les accessoires sur le côté et colle-les dans les bonnes cases.

Inscris dans chaque case le nom correct.



Ton vélo est bien équipé ? Super !

Et toi ? Es-tu aussi bien équipé ?

Parfois, une simple chute peut avoir des suites très graves.

Un casque protégera ta tête, c'est-à-dire ton cerveau.

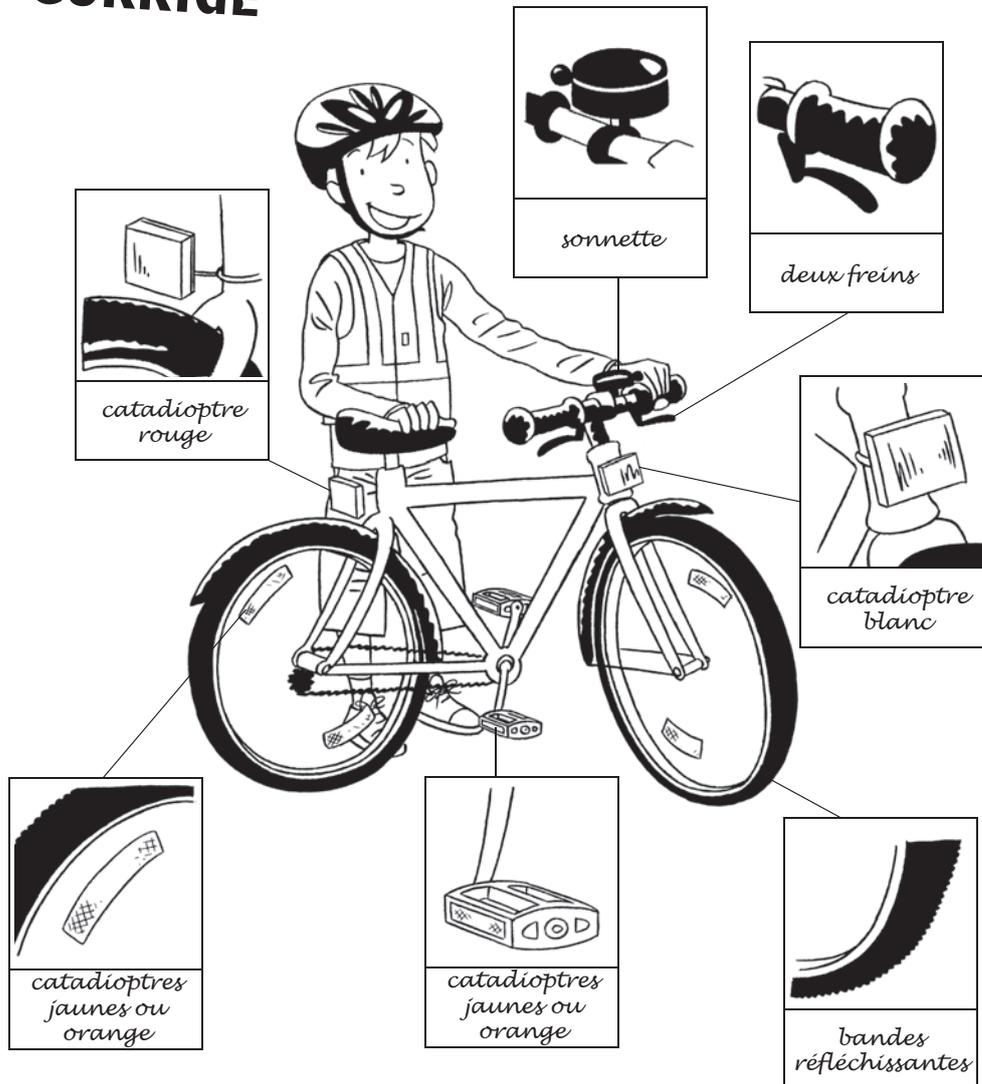
Une veste fluo réfléchissante te rendra plus visible, surtout quand il fait sombre.

Dès qu'il commence à faire sombre, tu dois allumer tes feux (un blanc ou jaune à l'avant et un rouge à l'arrière).

Colorie la veste d'une couleur bien visible et dessine en gris les parties réfléchissantes.



CORRIGÉ



Le casque

Le port du casque cycliste en Belgique n'est pas obligatoire mais vivement recommandé. C'est le moyen le plus efficace de protéger la tête, sujette aux chocs lors de chutes. L'idéal est d'habituer les enfants à porter un casque dès leur plus jeune âge. Néanmoins, des enfants ayant porté le casque dans leur petite enfance, le remettent parfois en question, une fois arrivés à l'âge de 10, 11 ans. Le travail à l'école sur le vélo est l'occasion de parler du casque, de son utilité. L'enseignant peut aussi décider que toutes les activités pratiques à vélo doivent se faire avec des élèves casqués. Certaines compagnies d'assurances l'exigent même. Lisez attentivement la police d'assurance de votre école! Pour les enfants, il sera plus acceptable socialement de porter un casque si tous les élèves de la classe en portent un.

La visibilité

La visibilité se réduit fortement la nuit et en cas de mauvais temps.

Le soir ou la nuit, dans la lumière des phares d'une voiture, une personne portant des vêtements sombres ne devient visible pour le conducteur qu'à 20 mètres!

Si cette personne porte des vêtements clairs, elle sera visible à partir de 50 mètres. Et des accessoires réfléchissants la rendront visible à 150 mètres. Les couleurs fluo, quant à elles, rendent les piétons et les cyclistes plus visibles pendant la journée. Elles attirent l'attention des conducteurs sur la présence de ces usagers de la route qui passent parfois inaperçus. Dès qu'il commence à faire sombre, le cycliste doit allumer ses feux. Ces feux peuvent être installés sur le vélo ou portés par le cycliste. Ils peuvent être permanents ou clignotants.



Relie chaque signal à sa définition (pour le cycliste).



•

- Je n'ai pas la priorité. Je dois laisser passer les autres conducteurs.



•

- La circulation dans ce sens est interdite à tous les conducteurs, et donc aux cyclistes aussi. Pour continuer dans cette rue, le cycliste doit descendre de son vélo et marcher le vélo à la main.



•

- L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens aux conducteurs qui ne sont pas en circulation locale (habitants de la rue ou leurs visiteurs). Mais les cyclistes, eux, peuvent rouler dans cette rue.



•

- Il est interdit à tous les conducteurs de tourner dans la direction indiquée par la flèche sauf pour les cyclistes qui peuvent tourner dans cette direction.



•

- Tous les conducteurs, et donc les cyclistes aussi, doivent circuler dans le sens indiqué par la flèche ou une des directions indiquées par les flèches.



•

- Les piétons et les cyclistes doivent circuler dans cette zone qui leur est réservée.
- Passage pour piétons. Tous les conducteurs, et donc aussi les cyclistes, doivent ralentir et laisser passer les piétons qui traversent ou sont sur le point de traverser sur un passage.



•



CORRIGÉ



Les piétons et les cyclistes doivent circuler dans cette zone qui leur est réservée.



La circulation dans ce sens est interdite à tous les conducteurs, et donc aux cyclistes aussi. Pour continuer dans cette rue, le cycliste doit descendre de son vélo et marcher le vélo à la main.



Il est interdit à tous les conducteurs de tourner dans la direction indiquée par la flèche, sauf pour les cyclistes qui peuvent tourner dans cette direction.



L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens aux conducteurs qui ne sont pas en circulation locale (habitants de la rue ou leurs visiteurs). Mais les cyclistes, eux, peuvent rouler dans cette rue.



Tous les conducteurs, et donc les cyclistes aussi, doivent circuler dans le sens indiqué par la flèche ou une des directions indiquées par les flèches.



Passage pour piétons. Tous les conducteurs, et donc aussi les cyclistes, doivent ralentir et laisser passer les piétons qui traversent ou sont sur le point de traverser sur un passage.



Je n'ai pas la priorité. Je dois laisser passer les autres conducteurs.



Relie chaque signal à sa définition.



•

- À vélo, je n'ai pas la priorité.
Je dois laisser passer les autres conducteurs.



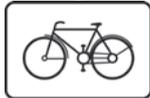
•

- Sens interdit pour tous les conducteurs, sauf pour les cyclistes qui peuvent rouler dans ce sens.



•

- L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens à tous les conducteurs, donc aux cyclistes aussi.



- L'accès dans cette rue est interdit aux cyclistes. S'ils veulent continuer dans cette rue, ils doivent marcher le vélo à la main.



•

- Tous les conducteurs doivent suivre la direction indiquée par la flèche, sauf les cyclistes. À vélo, je peux aller dans d'autres directions.

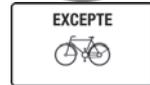


- Les cyclistes sont obligés de rouler du côté indiqué par le vélo. Les piétons doivent marcher du côté indiqué pour eux.



•

- Passage pour cyclistes. Les cyclistes qui roulaient sur la piste cyclable doivent l'emprunter. Attention, les cyclistes qui vont traverser n'ont pas la priorité: ils doivent laisser passer les conducteurs qui circulent sur la chaussée. Une fois qu'ils ont commencé à traverser, les conducteurs doivent alors les laisser achever leur traversée en sécurité.



•



•



CORRIGÉ



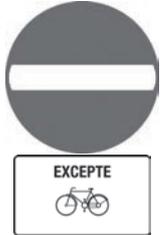
L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens à tous les conducteurs, donc aux cyclistes aussi.



Les cyclistes sont obligés de rouler du côté indiqué par le vélo. Les piétons doivent marcher du côté indiqué pour eux.



À vélo, je n'ai pas la priorité. Je dois laisser passer les autres conducteurs.



Sens interdit pour tous les conducteurs, sauf pour les cyclistes qui peuvent rouler dans ce sens.



Tous les conducteurs doivent suivre la direction indiquée par la flèche, sauf les cyclistes. À vélo, je peux aller dans d'autres directions.



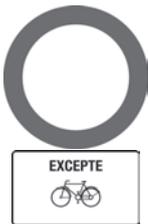
Passage pour cyclistes. Les cyclistes qui roulaient sur la piste cyclable doivent l'emprunter. Attention, les cyclistes qui vont traverser n'ont pas la priorité: ils doivent laisser passer les conducteurs qui circulent sur la chaussée. Une fois qu'ils ont commencé à traverser, les conducteurs doivent alors les laisser achever leur traversée en sécurité.



L'accès dans cette rue est interdit aux cyclistes. S'ils veulent continuer dans cette rue, ils doivent marcher le vélo à la main.



Relie chaque signal à sa définition.



- L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens à tous les conducteurs, sauf aux cyclistes.
- La rue est pour le moment réservée aux jeux. À vélo, je peux rouler dans cette rue mais pas plus vite que l'allure du pas et en cédant le passage aux piétons. Au besoin, je dois descendre de vélo.
- Je n'ai pas la priorité. Je dois toujours m'arrêter, même si je ne vois personne. Et je dois naturellement laisser passer les autres conducteurs s'il y en a.
- Il est interdit à tous les conducteurs, et donc aussi aux cyclistes, de tourner dans la direction indiquée par la flèche.
- Tous les conducteurs, et donc aussi les cyclistes, sont obligés de suivre la direction indiquée par les flèches.
- Piste cyclable obligatoire. Les cyclistes sont obligés d'y rouler s'ils rencontrent ce signal et si elle est praticable (en bon état et bien dégagée). Si la piste n'est pas praticable, ils peuvent rouler à droite sur la chaussée.
- Chemin réservé à la circulation des usagers qui sont dessinés sur le signal : piétons et cyclistes, parfois aussi les cavaliers et/ou les véhicules agricoles.
- Commencement d'une zone piétonne.
- Les cyclistes doivent descendre de leur vélo et continuer le vélo à la main. Lorsqu'un vélo figure sur ce signal, les cyclistes peuvent rouler dans la zone. Mais ils doivent avancer à l'allure du pas, céder le passage aux piétons et, au besoin, descendre de vélo.



CORRIGÉ



Commencement d'une zone piétonne.

Les cyclistes doivent descendre de leur vélo et continuer le vélo à la main. Lorsqu'un vélo figure sur ce signal, les cyclistes peuvent rouler dans la zone. Mais ils doivent avancer à l'allure du pas, céder le passage aux piétons et, au besoin, descendre de vélo.



Il est interdit à tous les conducteurs, et donc aussi aux cyclistes, de tourner dans la direction indiquée par la flèche.



RUE RESERVEE AUX JEUX
de à h

La rue est pour le moment réservée aux jeux. À vélo, je peux rouler dans cette rue mais pas plus vite que l'allure du pas et en cédant le passage aux piétons. Au besoin, je dois descendre de vélo.



EXCEPTE


L'accès dans cette rue est interdit dans les 2 sens à tous les conducteurs, sauf aux cyclistes.



Piste cyclable obligatoire. Les cyclistes sont obligés d'y rouler s'ils rencontrent ce signal et si elle est praticable (en bon état et bien dégagée). Si la piste n'est pas praticable, ils peuvent rouler à droite sur la chaussée.



Chemin réservé à la circulation des usagers qui sont dessinés sur le signal : piétons et cyclistes, parfois aussi les cavaliers et/ou les véhicules agricoles.



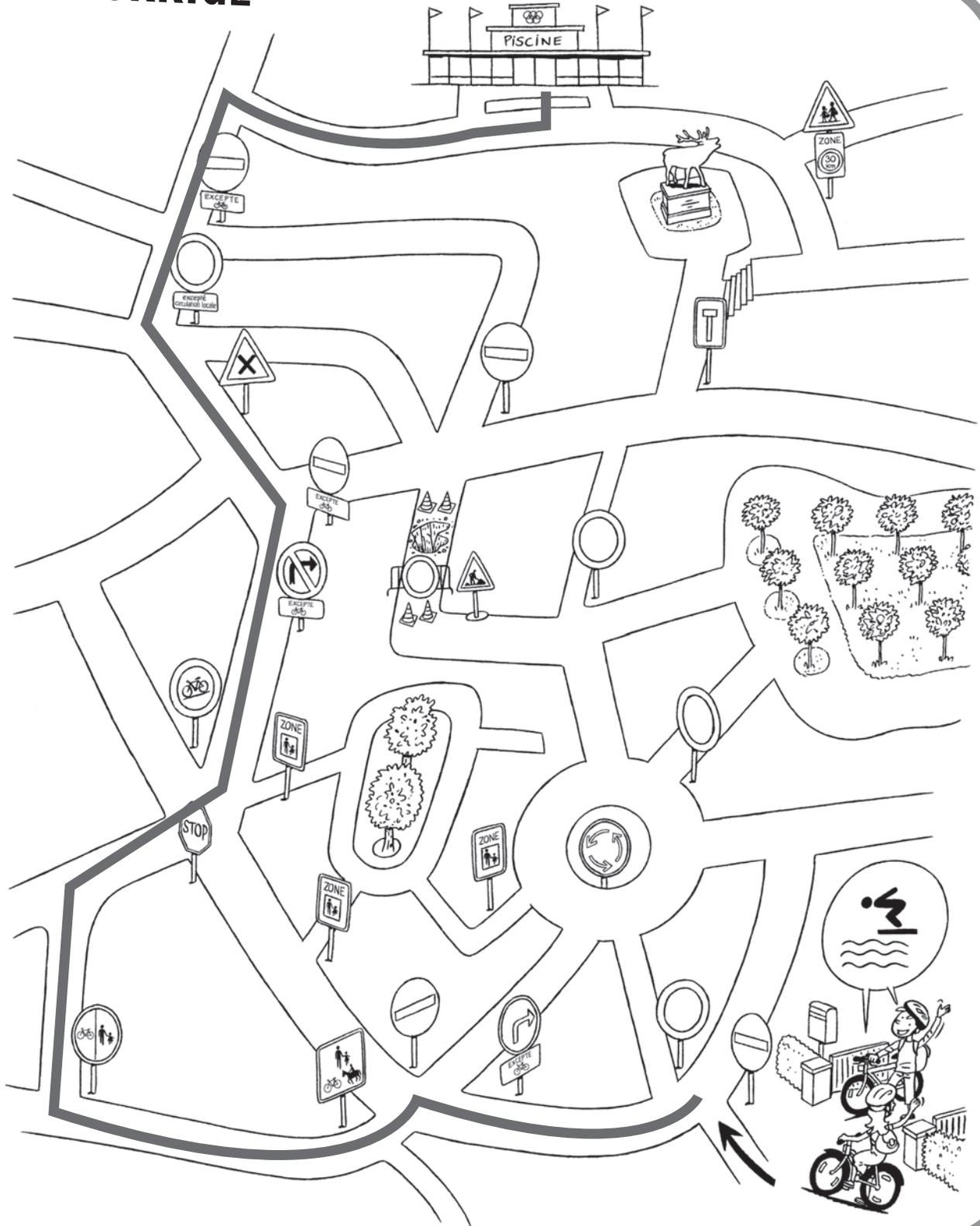
Tous les conducteurs, et donc aussi les cyclistes, sont obligés de suivre la direction indiquée par les flèches.



Je n'ai pas la priorité. Je dois toujours m'arrêter, même si je ne vois personne. Et je dois naturellement laisser passer les autres conducteurs s'il y en a.



CORRIGÉ

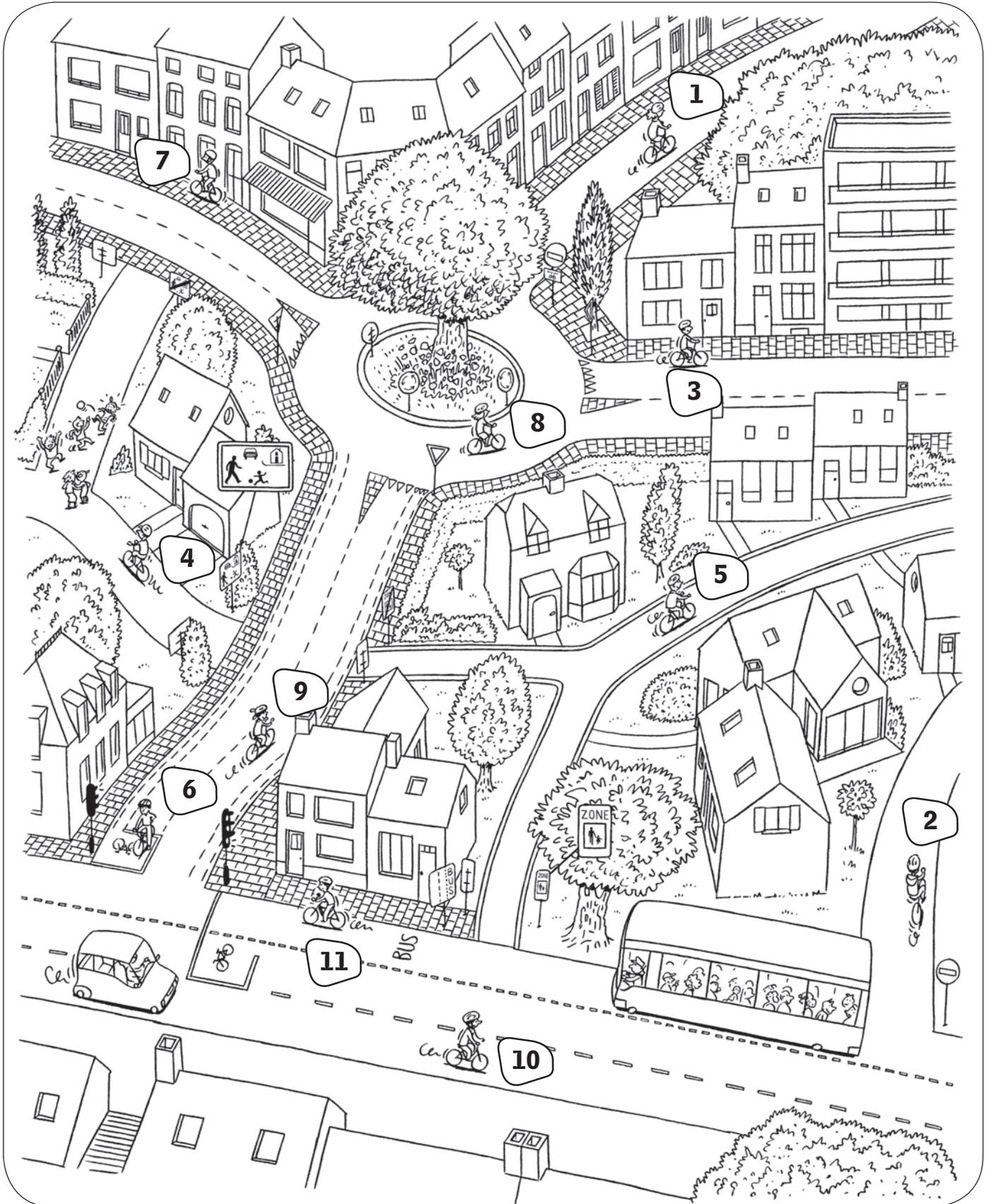




Observe les cyclistes.

Colorie en vert le numéro de ceux qui respectent le code de la route et se comportent correctement.

Colorie en rouge le numéro de ceux qui ne le font pas.

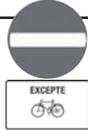




COMPORTEMENTS CORRECTS

1

Les cyclistes peuvent rouler à contresens dans les Sens Uniques Limités (SUL). Ceux-ci sont annoncés par les signaux :



Faire particulièrement attention aux carrefours car certains automobilistes seront surpris par un cycliste roulant dans un sens qui est interdit aux véhicules motorisés : ralentir et se tenir prêt à freiner.

8

Dans les ronds-points sans piste cyclable, le cycliste roule aux mêmes endroits que les autres conducteurs.



Rouler au milieu de sa bande afin d'être bien vu. Avant de sortir du rond-point, tendre le bras pour indiquer son intention et bien regarder derrière soi si un conducteur ne va pas couper la route au cycliste.

10

En l'absence de piste cyclable praticable, les cyclistes doivent rouler à **droite** sur la chaussée, comme les autres conducteurs.



Rouler à environ 1 mètre du bord de la chaussée ou des voitures en stationnement. Cette position permet d'éviter au cycliste d'être heurté par une portière qui s'ouvre brusquement et de pouvoir réagir en cas d'obstacle imprévu. Elle empêche aussi les dépassements de conducteurs trop pressés qui pourraient mettre le cycliste en danger en le frôlant.

6

Quand le feu est rouge, les cyclistes peuvent venir se placer dans la Zone Avancée pour Cyclistes (ZAC) pour attendre que le feu passe au vert. Ils sont alors bien vus des autres conducteurs et peuvent démarrer en premier lorsque le feu passe au vert.



Se placer à gauche, au centre ou à droite de la ZAC en fonction de la direction que le cycliste veut prendre.

4

Les cyclistes peuvent rouler dans les zones résidentielles et de rencontre indiquées par ce signal. Ils ne peuvent pas y mettre les piétons en danger, ni les gêner.



COMPORTEMENTS NON CORRECTS

5

Les cyclistes ne peuvent pas rouler dans les zones piétonnes, sauf si le logo d'un vélo figure sur le panneau. Dans ce cas, ils peuvent alors y rouler à l'allure du pas. Ils doivent y céder le passage aux piétons et ne pas les mettre en danger ni les gêner. Et ils doivent descendre de vélo si le passage est trop difficile en raison de la présence de nombreux piétons. En l'absence du logo vélo sur le signal, le cycliste doit mettre pied à terre et marcher le vélo à la main.

7

Seuls les cyclistes âgés de **moins de 10 ans** et roulant sur un petit vélo (roues d'un diamètre maximal de 50 cm) peuvent rouler sur les trottoirs et les accotements en saillie en toutes circonstances, à condition de ne pas gêner les autres usagers.

2

Le signal  signifie : **sens interdit à tout conducteur**. Le cycliste étant un conducteur, cette interdiction vaut pour lui également.

3

En l'absence de piste cyclable praticable, les cyclistes doivent rouler à **droite** sur la chaussée, comme les autres conducteurs.

11

Les cyclistes ne peuvent pas rouler dans la bande bus annoncée par le signal :



Cela ne leur est permis que lorsque le logo d'un vélo figure sur le signal annonçant la bande bus.

9

Les cyclistes sont obligés de rouler sur la **piste cyclable praticable** quand il y en a une.

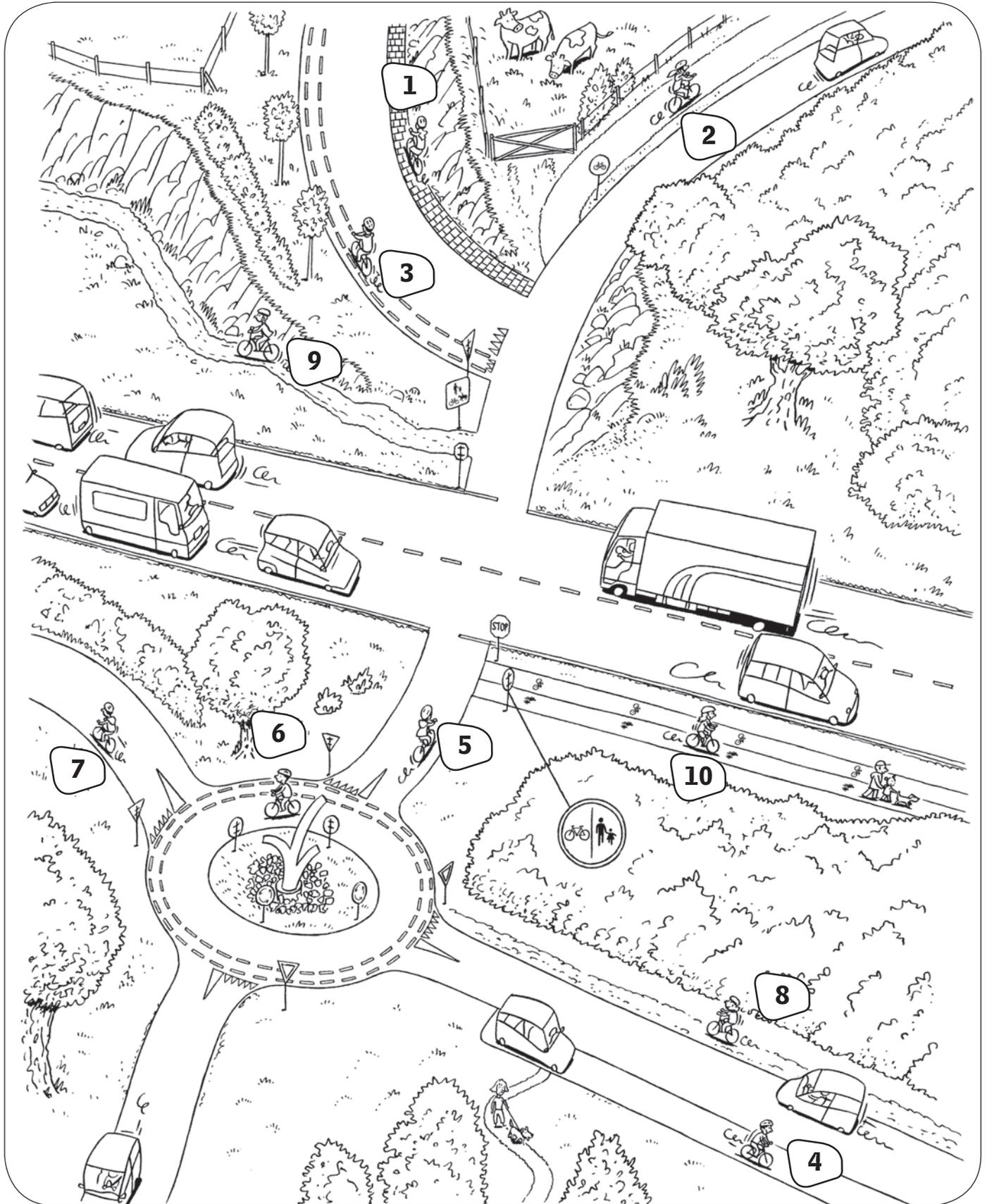


OÙ ROULER EN DEHORS DES AGGLOMÉRATIONS?

Observe les cyclistes.

Colorie en vert le numéro de ceux qui respectent le code de la route et se comportent correctement.

Colorie en rouge le numéro de ceux qui ne le font pas.





COMPORTEMENTS CORRECTS

1 En dehors des agglomérations, les cyclistes **peuvent** rouler sur le trottoir situé à leur droite s'il n'y a pas de piste cyclable praticable.

2 Les cyclistes sont **obligés** de rouler sur la piste cyclable praticable lorsqu'elle est signalée par le signal  positionné dans le sens de leur progression.

Il s'agit ici d'une piste cyclable bidirectionnelle. Le cycliste doit donc y rouler même si elle est située à gauche par rapport au sens de sa progression.



Faire particulièrement attention aux carrefours et aux sorties de parkings car les conducteurs, habitués à regarder à leur gauche avant de s'engager sur la chaussée, peuvent être surpris par un cycliste qui arrive à leur droite. Donc ralentir à l'approche de ces croisements et se tenir prêt à freiner.

4 S'il n'y a pas de piste cyclable praticable, les cyclistes **peuvent** rouler dans les **zones de stationnement** situées à leur droite.



N'utiliser cette possibilité que lorsque la zone de stationnement est dégagée sur une longue distance afin d'éviter les slaloms. Avant de retourner sur la chaussée, bien vérifier en regardant derrière qu'aucun véhicule n'approche.

8 S'il n'y a pas de piste cyclable praticable, les cyclistes **peuvent** rouler sur les **accotements de plain-pied** (même niveau que la chaussée) situés à leur droite.



N'utiliser cette possibilité que sur une longue distance pour éviter les slaloms. Avant de retourner sur la chaussée, bien vérifier en regardant derrière soi qu'aucun véhicule n'approche.

5 S'il n'y a pas de piste cyclable praticable, les cyclistes **doivent** rouler à **droite sur la chaussée**.



Rouler à environ 1 mètre du bord de la chaussée ou des voitures en stationnement. Cette position permet d'éviter au cycliste d'être heurté par une portière qui s'ouvre brusquement et de pouvoir réagir en cas d'obstacle imprévu. Elle empêche aussi les dépassements par des conducteurs trop pressés qui pourraient mettre le cycliste en danger en le frôlant.

9 Le signal  indique un chemin **réservé** aux cyclistes et aux autres usagers représentés sur le panneau (piétons, cavaliers, parfois aussi véhicules agricoles). Ce chemin est souvent plus calme et plus agréable. Le cycliste n'est **pas obligé** d'y rouler.



COMPORTEMENTS NON CORRECTS

6 Les cyclistes sont **obligés** de rouler sur la **piste cyclable praticable** lorsqu'il y en a une.



Faire particulièrement attention à chaque branche du rond-point en vérifiant chaque fois qu'aucun conducteur, qui veut sortir du rond-point, ne coupe la route au cycliste.

3 Les pistes cyclables simplement marquées au sol par **deux lignes blanches parallèles discontinues** ne peuvent être utilisées que si elles se trouvent à **droite** par rapport au sens de progression du cycliste. S'il y a une telle piste uniquement à gauche, alors le cycliste doit rouler à droite sur la chaussée.

7 En l'absence de piste cyclable praticable, les cyclistes doivent rouler à **droite** sur la **chaussée**, comme les autres conducteurs.

10 Le signal  **oblige** les piétons et les cyclistes à circuler chacun du côté qui leur est réservé.



Complète les phrases.

Colle ici
une photo de toi.

Prénom:

Nom:

Âge:

Je savais déjà:

.....

J'oublie souvent:

.....

Je ne veux plus oublier:

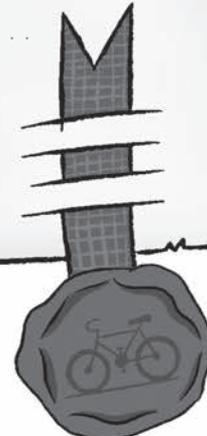
.....

J'ai appris (je ne le savais pas):

.....

Pour ma sécurité, je décide de:

.....





Cette fiche est conçue pour être complétée, soit à la fin de l'apprentissage, soit en plusieurs étapes, à la clôture d'un thème par exemple.

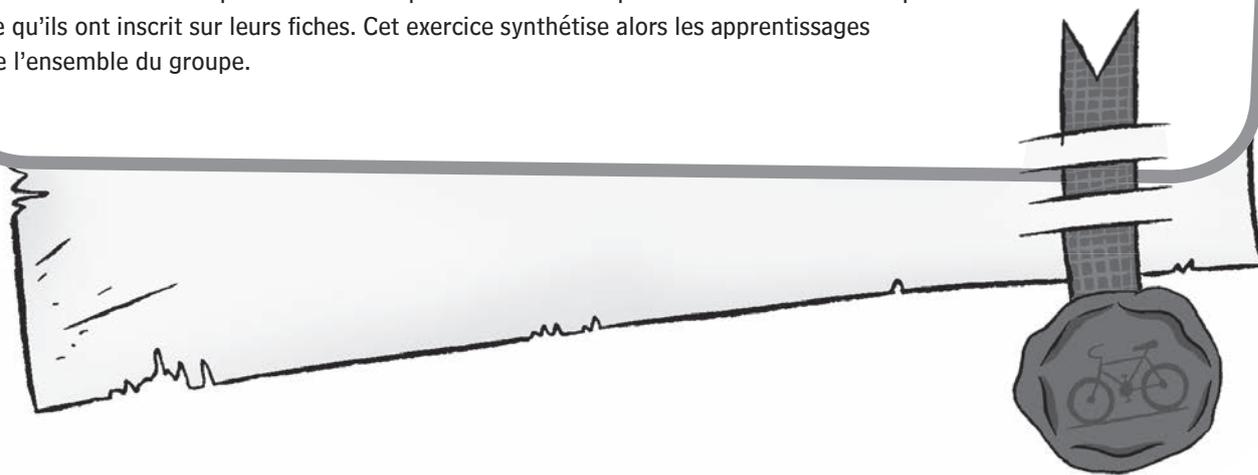
Elle vise à ce que les élèves réfléchissent à ce qu'ils ont appris, s'approprient des apprentissages et les traduisent en réflexions et décisions personnelles.

Le travail préparatoire peut se faire individuellement, par deux ou encore en petit groupe.

Chaque élève doit ensuite compléter personnellement sa propre fiche.

L'objectif est que l'enfant note les points qu'il juge importants pour lui-même.

Une mise en commun peut ensuite être prévue. Les élèves qui le souhaitent communiquent ce qu'ils ont inscrit sur leurs fiches. Cet exercice synthétise alors les apprentissages de l'ensemble du groupe.





Les fiches (élèves et enseignants) sont téléchargeables gratuitement sur le site internet suivant:

<http://mobilite.wallonie.be>
(cliquer sur le logo EMSR)



Conception et rédaction : Bénédicte Vereecke,
en collaboration avec Anne-Valérie De Barba et Julie Simon

Ce cahier a été réédité en avril 2020. Son contenu correspond aux données disponibles à cette date.

Nouvelle édition:

SPW Mobilité et Infrastructures

Direction de la Planification de la Mobilité - Cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR)

Boulevard du Nord, 8, à 5000 NAMUR

Tel: 081/77.30.77

Mail: emsr@spw.wallonie.be

Mise en page : Mazy Graphic Design - www.mazygraphic.be

Dessins : Frédéric Thiry

Editeur responsable :

Etienne WILLAME, Directeur Général, SPW Mobilité et Infrastructures

Tous droits réservés



Ces fiches d'exercices constituent le prolongement de la brochure **Le vélo malin et sympa**, destinée aux enfants à partir de 10 ans.

Les fiches pour les élèves ont été conçues pour être imprimées et distribuées à chaque enfant. Chacune d'entre elles est accompagnée d'un corrigé des exercices et d'informations pour l'enseignant.

Ce document constitue un outil visant à préparer les jeunes cyclistes à une participation autonome et responsable à la circulation.